

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 7 (1934)
Heft: 3

Artikel: Mouvement de la population et ses logements, à Lausanne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-119905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

continuellement du neuf. On évitera ainsi la débâcle de nombre de propriétaires qui se trouvent actuellement dans une situation difficile, et l'on évitera aussi d'en lancer d'autres dans l'aventure. C'est ce moyen terme qu'il paraît prudent d'user maintenant, pour quelques années. Beaucoup d'ouvriers y trouveront leur compte. Les autres pourront bénéficier des travaux publics que l'autorité

doit envisager d'autre part. »

La conclusion de l'article de M. Reymond est intéressante à noter. Nous publierons volontiers les observations de ceux de nos lecteurs qui arriveraient peut-être à d'autres conclusions ou propositions, car le problème est plus difficile que ne semble le prévoir l'auteur de cet article.

(Réd.)

Mouvement de la population et les logements, à Lausanne.

Nous extrayons d'une statistique établie par la Municipalité de Lausanne les renseignements suivants.

Durant le dernier trimestre de 1933, l'augmentation de la population a été de 1022 habitants.

La population stable de la ville était au 31 décembre 1933 de 82.165 habitants.

Il y avait, en outre, à la même date, 1734 personnes dans les hôtels.

Durant le même trimestre, la Municipalité a accordé des **permis de construire** pour 50 bâtiments comprenant 461 appartements. Ces derniers se répartissent comme suit:

Appartements	d'une pièce	70
»	de deux pièces	209
»	de trois »	118
»	de quatre »	40
»	de cinq »	18
»	de six » et plus	6

au total 1118 pièces (les cuisines, chambres de bain et dépendances ne sont pas comptées comme pièces).

48 de ces 50 immeubles auront le chauffage central général et deux le chauffage par appartement. Ils auront tous des chambres de bain dans leurs appartements. 47, soit 457 appartements, auront le service général de distribution d'eau chaude.

27 de ces établissements sont à l'est de la ville, 12 à l'ouest et 11 au sud.

Le **permis d'habiter** a été délivré pour 28 immeubles comprenant 158 appartements.

Appartements	d'une pièce	23
»	de deux pièces	60
»	de trois »	47
»	de quatre »	19
»	de cinq »	5
»	de six » et plus	4

au total 416 pièces. 24 de ces immeubles ont le chauffage général, deux le chauffage par appartement, deux enfin n'ont pas le chauffage central. 22 bâtiments, soit 126 appartements, sont équipés pour le service général de distribution d'eau chaude, 26 immeubles (137 appartements) sont munis de chambres de bain. 18 de ces immeubles sont à l'est, 7 à l'ouest et 3 au sud de la ville.

Fondation du Logement Ouvrier, à Lausanne.

Le Conseil d'administration de la Fondation du Logement Ouvrier s'est réuni, le 9 février, sous la présidence de M. F. Ribi, conseiller communal.

Le rapport annuel présenté par le président constate que l'année 1933 a été fertile en incidents qui ont compliqué la tâche du bureau de la Fondation. Il faut voir là une répercussion de la crise et une de ses conséquences la plus douloureuse: le chômage. L'état d'esprit de quelques-uns des locataires s'en est ressenti fâcheusement.

Les mutations ont été plus nombreuses que l'année précédente, et, malheureusement, cela n'a pas été sans pertes de loyers.

Le Conseil d'administration s'est vu dans l'obligation de réduire, à l'avenir, à un mois le délai d'avertissement pour le congé donné aux locataires. Il arrivait, en effet, dans la plupart des cas, que ceux-ci refusaient de payer leur loyer dès le jour où ils avaient reçu leur congé.

La rentrée des loyers occasionne souvent de nombreuses démarches auprès des communes ou des institutions d'assistance publique.

M. Desvoigne, le surveillant du groupe de la

Borde, n'a pas la tâche facile, et, s'il est obligé de faire montre d'une poigne un peu ferme, on aurait tort de s'en plaindre. Il s'agit de maintenir l'ordre et la concorde dans un groupe qui compte 48 ménages avec une centaine d'enfants.

La **Commission des logements**, qui procède à des inspections régulières, a rendu de précieux services au bureau. Le contrôle qu'elle exerce a une heureuse répercussion sur la tenue des logements.

Les pourparlers avec la Commune de Lausanne en vue de la réalisation du **Groupe de Tivoli** (64 logements), actuellement en construction, ont été fort longs. La Commission communale pour l'amélioration des logements a tenu de nombreuses séances et le projet de la Fondation du Logement Ouvrier a été soumis à une critique serrée dont il est sorti enfin victorieux.

Les travaux de construction ont pu commencer au mois de septembre.

De nombreuses demandes de location sont déjà parvenues au Bureau.